



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 11 – Semaine du 14 au 18 mars 2022

En bref

Tunisie :

- Le PIB enregistre une hausse de +3,1% en 2021
- Le taux d'inflation sur un an confirme sa tendance haussière en janvier à +6,7%
- Rencontre entre le Secrétaire Général de l'UGTT et le Représentant du FMI en Tunisie
- La Cheffe du gouvernement souligne l'importance du programme de réformes pour la relance économique
- Les négociations avec le FMI doivent être accélérées selon le gouverneur de la BCT
- Réunion exceptionnelle de la BCT sur les mesures à prendre face à la crise russo-ukrainienne
- Report de la date d'entrée en vigueur des normes IFRS au 1^{er} janvier 2023
- Le déficit commercial énergétique augmente de 14% entre janvier 2021 et janvier 2022
- La Tunisie signe quatre conventions de partenariat et de coopération avec la Mauritanie
- L'entreprise française Novimet inaugure un radar hydrométéorologique au Kef
- Nominations des PDG de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports et de l'Agence Foncière Touristique ainsi que du DG de l'Agence Technique des Télécommunications



LE CHIFFRE À RETENIR

+3,1%

Le taux de croissance du PIB sur l'ensemble de l'année 2021

Libye :

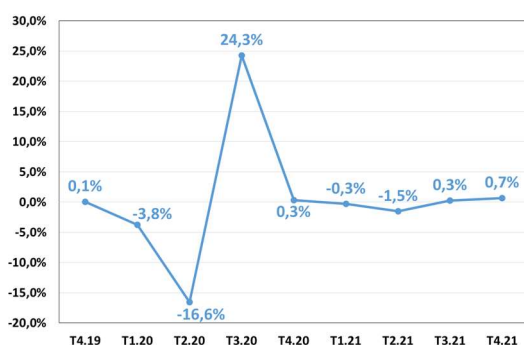
- La Libye sollicite la Tunisie et la Turquie pour l'importation de produits de base
- La Libye et la Tunisie souhaitent augmenter le niveau des échanges commerciaux bilatéraux
- Total Energies va soutenir le projet de relance des exportations de pétrole libyen
- La NOC veut augmenter la production de gaz pour répondre aux besoins du marché européen
- Le gouverneur de la BCL évoque le retour des entreprises américaines en Libye

Tunisie

- Le PIB enregistre une hausse de +3,1% sur l'ensemble de l'année 2021

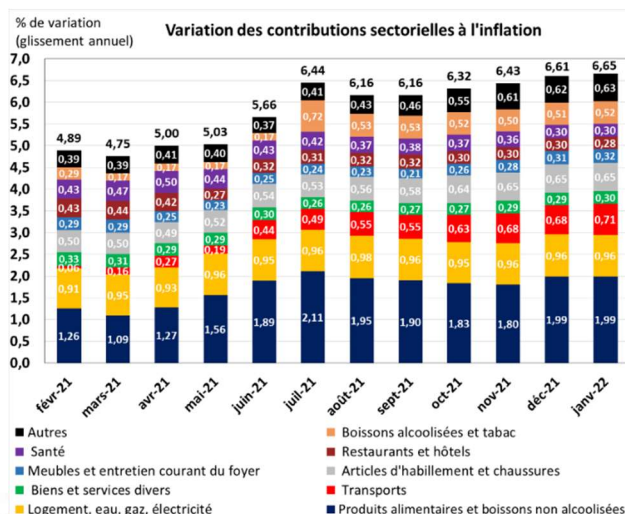
Selon les [dernières données de l'Institut National des Statistiques \(INS\)](#), le PIB à prix constants a augmenté de +0,7% entre le 3^{ème} et le 4^{ème} trimestre de 2021 (+1,6% en glissement annuel). Cette hausse de l'activité est en partie conjoncturelle, du fait de la **reprise de la production dans les secteurs de l'extraction** (mines +78,6%, pétrole +150,6% et gaz +20,6%, en g.a.). En revanche, la croissance reste faible dans les industries manufacturières et les services marchands, voire même négative dans le secteur agricole (-4,2%, en g.a.). Au total, **l'économie nationale a enregistré une croissance de +3,1% sur l'ensemble de l'année 2021**, après une récession record de -8,7% en 2020 et une croissance faible de +1,3% en 2019. **Le niveau de richesse pré-crise n'a pas encore été retrouvé** puisque le PIB au 4^{ème} trimestre de 2021 reste 4,6 points de pourcentage en deçà de celui du 4^{ème} trimestre de 2019. La reprise est lente et sera certainement entravée en 2022 par les répercussions économiques du conflit russo-ukrainien.

Evolution du PIB trimestriel à prix constants (% en g.t.)



- Le taux d'inflation sur un an confirme sa tendance haussière en janvier à +6,7%

Selon les [dernières données de l'INS](#), le **taux d'inflation, de +6,7% en glissement annuel (g.a.) en janvier 2022, enregistre une hausse pour le quatrième mois consécutif**, après +6,6% en décembre, +6,4% en novembre et +6,3% en octobre. Il s'agit du plus haut taux d'inflation observé depuis septembre 2019. L'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » augmente à +6,5%, après +6,4% en décembre. L'augmentation de l'inflation est essentiellement liée à l'accélération de la hausse des prix des boissons alcoolisées et tabac (+18,6% en janvier contre +18,4% en décembre) et des prix du groupe « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+5,4% en janvier contre +5,2% en décembre). Les prix des produits alimentaires ont maintenu le même rythme à la hausse (+7,6%) provenant principalement de l'augmentation des prix des œufs (+24,2%), des volailles (+21,5%) et de l'huile d'olive (+21,7%). **L'inflation a globalement suivi une tendance à la hausse depuis début 2021, passant de +4,9% en janvier à +6,6% en fin d'année**, avec un pic notable en juillet à +6,4%, mois marqué par la suspension du Parlement et la destitution du Premier ministre.



- **Rencontre entre le Secrétaire Général de l'UGTT et le Représentant du FMI en Tunisie**

Le Secrétaire Général de l'UGTT, Nouredine Taboubi, s'est entretenu le 16 mars avec le Représentant du FMI en Tunisie, Marc Gérard, pour échanger sur la situation socio-économique de la Tunisie et les répercussions de la conjoncture internationale sur le pays. Si le communiqué de presse relatif à leur rencontre ne donne pas d'informations quant au contenu des discussions, le Secrétaire Général de l'UGTT a tenu un discours virulent contre le gouvernement tunisien, soulignant que **le syndicat était hostile aux réformes douloureuses souhaitées par le Fonds monétaire** (notamment sur la réduction des dépenses des entreprises publiques, des subventions et de la masse salariale). N. Taboubi a par la même occasion appelé le gouvernement à entamer les négociations sociales sur l'augmentation des salaires du secteur public et a réitéré le refus catégorique de l'UGTT de privatiser les entreprises publiques. Selon lui, **les réformes à mettre en place doivent être justes, équitables et au service des citoyens.**

- **La Cheffe du gouvernement souligne l'importance du programme de réformes pour la relance économique**

La Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, a présidé le 12 mars la conférence périodique des gouverneurs en région. Au cours de cette réunion, elle a souligné **l'importance du programme de soutien et de réformes de l'économie tunisienne**, appuyé par un potentiel accord avec le FMI, alors même que le pays est exposé à de grands défis économiques aggravés par la crise sanitaire et par la conjoncture internationale. L'objectif du programme est de relancer la croissance à travers le renforcement des finances publiques, le soutien à l'investissement, la simplification et la numérisation des procédures administratives, le développement des exportations, etc. Au cours de la conférence, l'accent a été mis sur **la lutte contre la spéculation et les monopoles et**

la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle des circuits de distribution. Un décret-loi, prévoyant des sanctions pénales et administratives à l'encontre des spéculateurs, sera promulgué dans les prochains jours. La Cheffe du gouvernement s'est par ailleurs félicitée de la collaboration des structures publiques et privées intervenant dans l'élaboration des mesures de réforme.

- **Les négociations avec le FMI doivent être accélérées selon le gouverneur de la BCT**

A l'occasion de la réunion entre les ministres africains des finances, les gouverneurs des banques centrales du continent et la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane El Abassi, est intervenu sur **les mesures de soutien du FMI et des autres Institutions Financières Internationales (IFI) pour atténuer les répercussions du conflit russo-ukrainien sur les économies africaines.** Si l'intervention des IFI a été primordiale pendant la crise sanitaire, il demeure important, selon le gouverneur, que les futurs programmes soient plus flexibles et davantage étalés dans le temps compte tenu de la conjoncture actuelle et des incertitudes économiques qui risquent de perdurer : « les programmes de long terme [aideront] nos pays à faire face aux pressions de plus long terme sur leurs balances des paiements ». « **Les pays africains doivent être davantage aidés** », a-t-il déclaré, notamment dans le développement des énergies vertes et renouvelables. Selon lui, les aides des IFI ont permis de renforcer la résilience et la viabilité des pays africains, mais il estime que **le FMI devrait repenser l'allocation des fonds mobilisés pour acheminer les DTS vers les pays qui en ont le plus besoin, tout en facilitant les conditions d'octroi de crédits à ces derniers.** Le gouverneur de la BCT a également souligné que la prolongation du soutien du FMI aux pays en difficulté était souhaitable mais que, dans le même temps, une coordination régionale était nécessaire. Par ailleurs, **les processus de négociation avec le FMI doivent être accélérés** et des mesures d'appui budgétaire et

d'aide à la balance des paiements doivent être prises pour les pays africains pour faire face à la flambée des prix internationaux des produits de base.

• Réunion exceptionnelle de la BCT sur les mesures à prendre face à la crise russo-ukrainienne

Une réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) s'est tenue le 14 mars afin d'examiner les répercussions de la crise russo-ukrainienne sur l'économie tunisienne. Outre le **maintien du taux directeur à 6,25%, le Conseil appelle à « l'extrême vigilance » et à l'adoption imminente de mesures pour faire face aux retombées du conflit sur l'économie et les équilibre généraux**. En effet, l'envolée des prix internationaux, la contraction de l'activité des partenaires commerciaux et le climat d'incertitude risquent d'aggraver le déficit de la balance courante, d'exacerber les pressions inflationnistes et de creuser le déficit budgétaire.

• Report de la date d'entrée en vigueur des normes IFRS au 1^{er} janvier 2023

Le 31 décembre 2021, l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité avait décidé du **report de l'entrée en vigueur des normes IFRS (International Financial Reporting Standards), du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023, pour l'établissement des états financiers consolidés**. D'après un récent communiqué du Conseil du Marché Financier, une application anticipée des normes peut être décidée par les sociétés, à condition de tenir des états financiers consolidés durant toute la période et de fournir des informations à jour sur l'impact de l'adoption de ces normes sur la situation financière et la performance du groupe.

• Le déficit commercial énergétique augmente de 14% entre janvier 2021 et janvier 2022

D'après les chiffres de [l'Observatoire National de l'Energie et des Mines](#), le déficit de la balance

commerciale énergétique de la Tunisie s'est accru de 14% entre janvier 2021 et janvier 2022, passant de 328 M TND à 376 M TND. Cette augmentation du déficit énergétique est en partie conjoncturelle, en lien avec la reprise des échanges internationaux post-pandémie. **Les échanges commerciaux en janvier 2022 sont en hausse par rapport à 2021, mais l'augmentation des exportations n'a pas compensé celle des importations**. En janvier 2022, les exportations ont enregistré une hausse de 285 M TND en valeur, s'élevant à 517 M TND, tandis que les importations ont vu leur valeur croître de 331 M TND pour atteindre 892 M TND (avec notamment une hausse de 41% des importations de pétrole). Le déficit commercial énergétique a également été aggravé par **la hausse des cours de pétrole** en début d'année 2022, en comparaison avec la même période l'année dernière, **mais aussi par la dépréciation du dinar tunisien** par rapport au dollar américain en comparaison avec janvier 2021.

• L'entreprise française Novimet inaugure un radar hydrométéorologique dans le gouvernorat du Kef

Financé en partie par une subvention française de 500 000 EUR du Fonds d'Etudes et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) de la Direction Générale du Trésor, un radar hydrométéorologique de l'entreprise française Novimet a été récemment mis en fonction à Nabbeur, dans le gouvernorat du Kef. Le bénéficiaire de ce projet est la Direction des barrages et des grands travaux hydrauliques du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et la Pêche Maritime, **l'Institut National de la Météorologie (INM) se chargeant pour sa part d'assurer la maintenance technique du radar**. Premier radar à bande X en Tunisie, celui-ci a pour objectif de surveiller les évolutions météorologiques sur une partie des bassins des oueds Medjerda, Melag et Tessa (Ouest et Nord-Ouest de la Tunisie) et permet de répondre à un **double objectif** : d'une part, il va permettre d'améliorer la gestion des ressources en

eaux de la région et, d'autre part, de diminuer le risque hydrologique sur le bassin versant de la Medjerda. Une cérémonie officielle d'inauguration a eu lieu le 8 mars en présence du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Mahmoud Elyes Hamz, et de l'Ambassadeur de France en Tunisie, André Parant.

- **Nominations des PDG de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports et de l'Agence Foncière Touristique ainsi que du Directeur Général de l'Agence Technique des Télécommunications**

Le ministère du Transport a annoncé **la nomination de M. Montassar Ben Hamida au poste de Président Directeur Général de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)**, en remplacement de M. Mohamed Rjab qui avait été démis de ses fonctions au mois de novembre 2021. Cette nomination intervient de manière concomitante au limogeage du Directeur Général de l'Aviation Civile tunisienne et aux déclarations du Président de la Fédération tunisienne des pilotes de ligne relatives aux manquements en matière de sécurité aérienne en Tunisie. Le ministère du Tourisme a, quant à lui, annoncé **la nomination de M. Fethi Charfi au poste de PDG de l'Agence Foncière Touristique (AFT)**, en remplacement de M. Khaled Trabelsi. L'AFT a pour mission de favoriser le développement du secteur touristique en Tunisie via l'acquisition de terrains, la mise en place d'infrastructures et la vente de lots fonciers pour la réalisation de projets touristiques. Enfin, **le ministère des Technologies et de la Communication a annoncé la nomination de M. Haydar Harraghi au poste de DG de l'Agence Technique des Télécommunications (ATT)**, en remplacement de Jamel Zenkri qui avait été démis de ses fonctions en février 2022. M. Harraghi avait occupé plusieurs postes au sein de l'Agence Tunisienne d'Internet (ATI) et l'Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSI). L'ATT a pour mission d'assurer l'appui technique aux investigations

judiciaires dans les délits et crimes relatifs aux systèmes d'information et de communication.

- **La Tunisie signe quatre conventions de partenariat et de coopération avec la Mauritanie**

En marge du Forum économique tuniso-mauritanien « Pour un partenariat et des investissements efficaces et rentables pour les deux pays », du 6 au 11 mars, **la Tunisie et la Mauritanie ont signé quatre accords de partenariat et de coopération** avec la branche internationale de la CONECT (Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie), l'Agence de Promotion des Investissements de Mauritanie (APIM), ainsi que d'autres institutions mauritaniennes. Une cinquantaine d'entreprises tunisiennes ont participé au Forum et certaines d'entre elles ont pu conclure des contrats et décrocher des projets d'investissements qui stimuleront le commerce bilatéral et l'investissement.

Libye

• La Libye sollicite la Tunisie et la Turquie pour l'importation de produits de base

Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, **les tensions liées aux approvisionnements en produits de base se sont exacerbées en Libye**. En ce sens des pénuries d'huile et de farine ont été constatées. **Ce phénomène risque de s'accroître du fait des décisions de la Tunisie et de l'Égypte de stopper leurs exportations de produits de base**. Le Président de la Fédération Générale des Chambres de Commerce Égyptiennes, Ahmed El-Wakil, a déclaré que l'Égypte avait cessé toute exportation vers la Libye pour les trois prochains mois. Ces marchandises comprennent l'huile, les pâtes, la farine, le maïs, les pois chiches et les céréales. Ainsi, d'après la chaîne d'information Skynews, **la Libye a officiellement demandé à la Tunisie d'être exemptée de la suspension des exportations des produits de base**. Par ailleurs, le Directeur du département commercial du ministère libyen de l'économie a indiqué dans une conférence de presse le 14 mars que la Libye a **également recours à la Turquie pour couvrir son déficit en huile de cuisson**, ajoutant que des efforts sont en cours pour trouver des alternatives d'approvisionnement. En somme, **le pays souhaite prévenir une crise alimentaire** alors que le mois de Ramadan se traduit souvent par une augmentation significative de la consommation.

• La Libye et la Tunisie souhaitent augmenter le niveau des échanges commerciaux bilatéraux

Le ministre de l'économie et du commerce, Mohammed Al-Hawij, et l'ambassadeur de Tunisie en Libye, Al-Assaad Al-Ajili, se sont rencontrés le 15 mars afin de **discuter de l'augmentation du niveau des échanges commerciaux entre les deux pays**. Plusieurs mesures ont été ciblées afin de développer une stratégie de coopération économique : **i) faciliter les procédures commerciales du secteur privé, ii)**

organiser des expositions conjointes en coopération avec les chambres de commerce libyenne et tunisienne et iii) créer un centre d'affaires tuniso-libyen pour soutenir les startups des secteurs de la technologie et des services.

• Total Energies va soutenir le projet de relance des exportations de pétrole libyen

Le Président de la National Oil Corporation (NOC) de Libye, Mustafa Sanalla, a rencontré le 15 mars le PDG de la société française Total Energies, Patrick Pouyanné, lors de la conférence CERA Week à Houston (États-Unis). **L'objet des discussions était l'augmentation de la production de la Waha Oil Company**. L'accroissement des taux de production actuels de la compagnie passerait essentiellement par **la réhabilitation des infrastructures existantes et le développement des champs pétroliers**. Le rétablissement de la production du champ de **Mabrouk** d'ici 2023 a également été évoqué. Par ailleurs, Total Energies a exprimé le souhait d'organiser un atelier technique avec la NOC afin de discuter des détails opérationnels de la stratégie, et de la possibilité de participer à son développement.

• Le Président de la NOC souhaite augmenter la production libyenne de gaz pour répondre aux besoins du marché européen

Le Président du Conseil d'Administration de la National Oil Corporation (NOC), Mustafa Sanallah, a déclaré que la Libye souhaitait **augmenter ses taux de production de gaz pour répondre à la hausse de la demande du marché européen** liée à l'embargo occidental sur les importations d'énergie en provenance de Russie. Le Président de la NOC a par ailleurs rappelé son soutien aux entreprises internationales opérant en Libye, affirmant **qu'il projette de créer un environnement d'investissement attractif** pour maintenir la présence des partenaires existants et en attirer d'autres.

- **Le gouverneur de la BCL évoque le retour des entreprises américaines en Libye**

Le gouverneur de la Banque Centrale de Libye (BCL), S. Al-Kabir, a rencontré la Libyan American Business Association (USLBA) lors de son déplacement à Washington. **L'entrevue concernait le retour des entreprises américaines en Libye et plusieurs d'entre elles, telles que Motorola, Pepsi-Cola et ConocoPhillips, s'y sont jointes.** Le gouverneur de la BCL a par ailleurs passé en revue les obstacles à l'implantation des entreprises américaines sur le sol libyen et a déclaré que les opportunités d'investissement pour ces entreprises sont nombreuses et à fort potentiel.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international